

Leçon 9A - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Protection contre le travail des enfants

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.
La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 23

Le gouvernement devrait vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 32



Points à retenir

Vous avez le droit de :

1. Choisir votre travail et être traité équitablement.
2. Travailler dans des conditions sûres.
3. Faire des études.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

- Qui s'est souvenu de demander son enregistrement de naissance ?
- Dites-nous ce que vous avez appris à ce sujet.

3. INTRODUCTION (15 minutes)

Montrez la mini affiche **Travail des enfants** (page 54)

Questions

- Levez la main si vous avez déjà entendu parler du « travail des enfants ».
- Que pensez-vous que cela signifie ?
- Quel type de travail n'est pas considéré comme du « travail des enfants » ?

Jusqu'à présent, nous avons appris à connaître les droits dont nous disposons pour nous aider à faire différentes choses. Aujourd'hui, nous allons parler d'un droit qui **nous protège**.

Lisons les articles de la DUDH et de la CDE qui nous aident à définir le « travail des enfants ».

Demandez à 2 élèves de lire l'**article 23 de la DUDH** et l'**Article 32 de la CDE** (page 53).

Activité : Dessine ça et Partage en binôme (page 52)

- Répartissez les jeunes en paires pour la discussion. Divisez ensuite le groupe en 3 sections, en donnant à chacune d'elles une histoire différente.
- Un élève de chaque section lira l'histoire, puis la section se divisera en groupes de deux pour discuter de ces questions :
 1. Cette situation illustre-t-elle du « travail des enfants » ?

2. Quelle partie des articles sur le travail des enfants n'a pas été respectée ?

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Rappelez les sections après leur brève discussion. Laissez une minute à un élève de chaque groupe pour montrer son dessin et décrire ce qui se passe.

Questions

- En quoi ces histoires sont-elles similaires ?
- Quel est l'impact sur votre communauté ou sur les jeunes s'ils effectuent des travaux pénibles ou travaillent de longues heures lorsqu'ils sont jeunes ?
- Quelle est la différence entre des enfants qui effectuent des tâches et le travail des enfants ?

Des questions facultatives se trouvent à la fin de la leçon.

5. CONCLUSION (5 minutes)

Demandez à un élève de relire l'article 32 de la CDE (page 53).

Questions

- Comment ce droit vous protège-t-il contre le travail des enfants ?
- Quels sont les 3 types de travail que les jeunes ne devraient pas faire ? (*Écrivez ce qui suit au tableau pendant qu'ils répondent : Dangereux, empêche de recevoir une éducation, traitement injuste.*)
- Quel genre de travail pensez-vous pouvoir faire quand vous serez grand si vous ne pouvez pas aller à l'école et apprendre à lire, à écrire et à compter ?

6. DÉFI

- Partagez les histoires de Teresa, Kojo et des travailleurs dans les champs avec votre famille et vos amis.
- Demandez-leur ce qu'ils pensent du travail des enfants.
- Écrivez vos pensées et vos sentiments sur le travail des enfants pour les partager avec nous la prochaine fois.

Leçon 9A - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Activité : Dessine ça et Partage en Binôme



Ces jeunes filles travaillent pour une société d'extraction d'or au Bénin. Elles utilisent des briques ou des pierres pour broyer une roche tendre appelée calcaire et en faire une poudre qui pourrait contenir de l'or. La poudre de calcaire est toxique et pénètre dans leurs poumons parce qu'elles ne portent pas de masque.

Cette photo a été prise pendant la journée. Pensez-vous qu'elles ont le temps de travailler et d'aller à l'école ?



Kojo travaille dans une usine de céramique qui fabrique des assiettes, des bols et des tasses. Il doit souvent entrer dans la fosse à céramique et se retrouve couvert de produits chimiques. Personne d'autre ne veut entrer dans la fosse, mais il est obligé de faire ce travail ingrat.



Ces garçons travaillent dans les champs où le sol est sec et dur. Ils utilisent des houes tranchantes pour défricher le sol et arracher les mauvaises herbes. Leur dos est fatigué et douloureux à force de se pencher toute la journée pour travailler. Ils ne portent pas de chaussures pour protéger leurs pieds des lourdes houes qui pourraient glisser et les blesser.

Article 23

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.

La déclaration universelle des droits de l'homme

Article 32

Le gouvernement doit vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention des droits de l'enfant

Questions supplémentaires pour la discussion

- Qu'avez-vous ressenti en lisant ces histoires ?
- Quel est le plus grand défi que vous et votre famille rencontrez au travail ?
- Comment pouvez-vous vous préparer pendant votre jeunesse à subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille lorsque vous serez adulte ?



N'oubliez pas de remplir vos brèves **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).



Le droit à la protection contre le travail des enfants

Article 23 de la DUDH et article 32 de la CDE

Leçon 9B - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Protection contre le travail des enfants

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.
La Déclaration universelle des droits de l'homme, article 23

Le gouvernement doit vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant, article 32



Points à retenir

1. Vous avez le droit de **NE PAS TRAVAILLER** si les heures de travail interfèrent avec vos heures d'école et d'étude.
2. Vous avez le droit de **NE PAS TRAVAILLER** si ce travail est dangereux ou nuisible à votre santé.
3. Une fois que vous êtes majeur, vous avez le droit de choisir votre travail.

1. BIENVENUE (5 minutes)

Chanson, « Faire de notre mieux » (page 4)

2. RÉVISION

Montrez la mini affiche **Travail des enfants** (page 54). Qui souhaite faire part de ses réflexions ou de ses sentiments sur le travail des enfants ?

3. INTRODUCTION (15 minutes)

Activité : L'histoire de Rupinder

Lisez ou demandez à un élève de lire l'histoire avec les propres mots de Rupinder. Après l'histoire, posez les questions à la page 56.

Il s'agit d'une histoire vraie.

Je m'appelle Rupinder et j'ai 13 ans. Mes parents travaillent dans une plantation de café. Quand j'étais jeune, je suis allé à l'école pendant deux ans.

Mais à l'âge de 8 ans, mes parents m'ont dit que je devais rester à la maison et m'occuper de mes frères et sœurs qui sont plus jeunes que moi.

Puis, à l'âge de 10 ans, j'ai également commencé à travailler dans la plantation de café, durant les périodes de cueillette. Je travaillais de 6 heures du matin à 10 heures du soir. Un jour, alors que je travaillais, je me suis blessé au bras.

Maintenant, je ne peux plus travailler dans la plantation. Mes parents ne peuvent pas se permettre de me garder à la maison si je ne travaille pas, alors je suis venu en ville, mais je n'ai pas pu trouver de travail. C'est difficile parce que je ne sais ni lire ni écrire. Je veux vraiment aller à l'école et apprendre à devenir ingénieur ou constructeur.

4. DÉVELOPPEMENT (5 minutes)

Activité : Dans la peau de Rupinder (page 56)

Expliquez : Nous allons nous mettre dans la peau de Rupinder et réfléchir à sa situation. Après l'activité, demandez à chaque groupe de faire un bref rapport.

Questions

- Que voulez-vous apprendre à faire quand vous serez plus grand ?
- Pouvez-vous imaginer un moyen de devenir ingénieur ou constructeur ?
- Que pouvez-vous faire pour approfondir votre éducation ?
- Qu'avez-vous appris en étant un bon observateur ?
- Qui peut vous aider ?

Expliquez : Rupinder n'est pas le seul à qui cela est arrivé. Des millions d'enfants et de jeunes dans le monde entier travaillent chaque jour pendant de longues et dures heures. Les lieux où ils travaillent sont souvent sales et parfois désagréables, voire dangereux. Nous appelons cela le « Travail des enfants ».

5. CONCLUSION (5 minutes)

Montrez les photos sur le travail des enfants (page 52)

Questions

- Quel genre de travail font ces enfants ?
- S'ils travaillent pendant la journée, ils n'ont pas le temps de faire quoi ?

Demandez à un élève de lire l'article 32 de la CDE (p. 56).

- Qu'en est-il des conditions de travail ?

Demandez à un autre élève de lire l'article 32 de la CDE (p. 56).

- Que devrait faire le gouvernement pour vous protéger du travail des enfants ?
- Si ces droits ne sont pas respectés, que pouvez-vous faire pour vous en sortir ?
- En tant que modérateur, que pouvez-vous faire pour aider ? Consultez les suggestions à la page suivante.

6. DÉFI

- Réfléchissez au travail que vous aimeriez faire plus tard et à la formation dont vous aurez besoin.
- Préparez-vous à partager vos idées avec le reste de la classe la prochaine fois.



N'oubliez pas les **Notes et réflexions du modérateur** (page 68).

Leçon 9B - Le travail des enfants est tout simplement injuste

Activité : Dans la peau de Rupinder

Divisez la classe en 4 groupes. Donnez à chaque groupe une section différente de l'histoire avec des questions à discuter entre eux. Ils peuvent choisir un porte-parole qui fera un rapport lorsqu'ils se rassembleront.

- **Jeune Rupinder, tu peux aller à l'école.**

Que peux-tu faire ?

Que peux-tu faire pour apprendre autant que possible à l'école ? Comment l'école va-t-elle t'aider ?

- **Rupinder, tu as 8 ans et tu ne peux plus aller à l'école.**

« Nous avons besoin que tu t'occupes de tes jeunes frères et sœurs, pour que nous puissions travailler dans la plantation de café. »

Y a-t-il un moyen de continuer à étudier à la maison ?

Peux-tu en parler à ton professeur ou à un autre adulte ?

Que peux-tu apprendre en t'occupant de jeunes enfants ?

Que peux-tu faire pour que ta maison devienne un lieu d'apprentissage ? Que peux-tu enseigner à tes frères et sœurs ?

- **Rupinder, tu as 10 ans et tu dois maintenant travailler sur la plantation de café.**

« Nous avons besoin de cet argent pour nourrir la famille. »

Peux-tu aller à l'école avant ou après le travail ?

Comment l'observation peut-elle t'aider en utilisant tes yeux, tes oreilles et ton esprit pour apprendre des choses importantes sur le travail à la plantation ?

Existe-t-il des moyens de continuer à apprendre de la même manière qu'à l'école ?

Comment peux-tu apprendre à être plus efficace dans ton travail ?

Comment peux-tu travailler avec les autres pour améliorer les conditions de travail et la réussite de la plantation ?

Comment peux-tu apprendre à être en sécurité dans ton travail ? Comment peux-tu faire face aux longues heures de travail ?

- **Rupinder plus âgé, je suis désolé que tu te sois blessé en travaillant sur la plantation de café.**

« Nous ne pouvons pas te garder à la maison si tu ne peux pas travailler. Va chercher du travail en ville. »

Où vas-tu trouver du travail en ville ?

Quelles sont les compétences dont tu as besoin pour trouver du travail ?

Où vas-tu vivre et que vas-tu manger ?



En tant que modérateur, vous aurez peut-être des élèves qui font face à ces problèmes. Réfléchissez à la manière dont vous pourriez apporter votre aide. Vous pouvez peut-être en discuter au sein de la communauté scolaire, en commençant par les autres enseignants, les administrateurs de l'école et les parents.

Article 23

Vous avez le droit de travailler, de choisir votre travail et de travailler dans de bonnes conditions.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

Article 32

Le gouvernement devrait vous protéger d'un travail dangereux pour votre santé ou votre développement, qui interfère avec votre éducation ou qui pourrait conduire des personnes à profiter de vous.

La Convention relative aux droits de l'enfant
